

Marché de Noël

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION LE 14 DÉCEMBRE 2019

Le marché de Noël organisé par la commune de Vigneux-de-Bretagne, a pour objectif de proposer aux Vignolais une animation dans l'esprit traditionnel de Noël. Les stands seront destinés à offrir aux visiteurs une gamme très large et diversifiées de produits permettant leurs achats de Noël.

Les emplacements de stands seront en priorité alloués aux associations, artisans, créateurs, artistes libres et producteurs. Les exposants devront soigner la décoration de leur stand et être en rapport avec le thème de Noël, avec identification. Les produits vendus doivent être originaux et en lien avec le thème de Noël, l'artisanat d'art, l'artisanat local ou les traditions gastronomiques locales. Les produits exposés doivent être complémentaires de l'offre des commerces locaux et conformes aux normes en vigueur.

LIEU ET HORAIRES : Le marché se déroule sur le site du complexe sportif en intérieur. L'installation se fait de 8h30 à 9h30 et l'ouverture au public est de 10h à 20h. Pour les buvettes, les horaires sont de 9h30 à 20h. Les véhicules des participants devront être garés après installation à l'emplacement réservé.

STANDS MAIRIE : Les tables et chaises ainsi que des grilles d'exposition sont mis à disposition par la commune de Vigneux-de-Bretagne. Une arrivée électrique peut être fournie. Attention, le matériel électrique à brancher devra être homologué et avoir l'aval de la commune avant utilisation pour des raisons de sécurité.

INSCRIPTIONS : Inscription ouverte à partir du 01/05/2019 au 31/08/2019. L'inscription est validée par l'organisateur après réception du dossier complet et en fonction des places disponibles. Le dossier complet se compose des éléments suivants : formulaire d'inscription, règlement signé, frais d'inscription (chèque à l'ordre du Trésor Public), attestation d'assurance responsabilité civile et ou professionnelle en cours de validité, copie pièce d'identité et copie pour les professionnels et associations du certificat d'immatriculation.

Le marché de Noël ayant de plus en plus d'affluence, la commune ne dispose pas de matériel suffisant pour satisfaire tous les participants.

DÉSISTEMENT : tout désistement d'exposant après le 30 septembre 2019 n'entraînera pas de remboursement des frais d'inscription.

Les participants ne sont pas habilités à céder, sous-louer ou prêter tout ou partie de l'emplacement qui leur est alloué.

ASSURANCES : la commune de Vigneux-de-Bretagne décline toute responsabilité en cas de perte, dégradation ou vol d'échantillon, marchandises ou matériel d'exposition. Chaque participant atteste être assuré pour la manifestation.

ENGAGEMENTS : l'exposant s'engage à respecter le règlement et autorise la commune à utiliser les prises de vue (photos, vidéos) réalisées durant le marché de Noël dans le cadre de sa communication (petit journal, site internet, réseaux sociaux...).

Date et signature :



Marché de Noël

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2019

NOM _____ Prénom _____

Association _____

Raison sociale _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. _____

e-mail _____

site internet : www. _____

Description des objets exposés (et photos si possible) :

Numéro d'identification de l'association, artisan, commerçant ou artiste : _____

► Le tarif est de 5€ le mètre linéaire jusqu'à 4 ml* : 5€ x _____ ml = _____ €

► Matériel souhaité** :

- Table longueur 2m : _____ ou - Table longueur 1,80m :

- Grille d'exposition :

- Chaise :

- Désirez-vous une arrivée électrique : oui non

si oui, merci de préciser ce que vous souhaitez brancher et pensez à apporter votre rallonge.

* Si plus de 4 ml, nous consulter.

** Attention, la quantité de matériel est limité et doit être partagé équitablement.

